



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2025

Présent.e.s :

Mô Mathey
Emmanuelle Dehais
Virginie Votier
Chantal Rader
Martha Hurtado
Laure Meunier
Laurence Nayman

Hélène Desmas
Hervé Sallaz
Jacques Buisson
Adrien Hitz
Jean-Yves Collet
Guillaume Guschlbauer
Jean-Baptiste Jamet

Rodrigo Ramis

Mairie du 20^e
Lucas Moyé

Excusé.e.s :

Agnès Bellart

Emmanuelle Joly

Christian Bentolia

La réunion s'est tenue le jeudi 6 novembre 2025 au Café Social Ayyem Zamen.

Début de séance à 19h - Fin de séance 21h15

Prochaine réunion : jeudi 4 décembre 2025 à 19h (Ayyem Zamen, 7 rue Pali Kao)

En introduction, un agenda des évènements a été présentés.

Ordre du jour

1. Réserve électorale

2. Budgets

- ☛ Envierges en Vert
- ☛ Location de sono du Village Jourdain
- ☛ Demain nos enfants : matériel audio-vidéo
- ☛ Les Canard'Z'ailés

3. Vie de quartier

- ☛ Chauffard rue du Jourdain
- ☛ Plan de circulation
- ☛ Nuisances au Belvédère

4. Manufacture de Belleville

5. Calendrier à venir

1. Réserve électorale

Suite à la décision de la Mairie du 20^e « d'interrompre » la publication du journal du conseil de quartier pendant la période de réserve électorale, le conseil de quartier a émis un vœu pour contester cette décision. Ce vœu a été présenté le jeudi 6 novembre, en même temps que la réunion du conseil de quartier.

Lors de la réunion plénière du 15 novembre, la deuxième décision de la Mairie d'interrompre également les réunions à partir du 1^{er} janvier jusqu'au second tour des élections a été amendée. La Mairie semble limiter cette restriction. La convention avec le café social Ayyem Zamen devrait être reconduite. A confirmer tout de même.

Un membre du conseil de quartier s'interroge sur la publicité que se fait la majorité municipale en promouvant dans l'espace public ses réalisations durant ce mandat. Le conseil de quartier s'inquiète de cette situation embarrassante face à l'imprudence de la Mairie d'arrondissement de prendre le risque d'un recours suite au scrutin des municipales.

Le conseil de quartier réfléchit à émettre un vœu ou une alerte par courrier.

2. Budgets

Le service financier de la Mairie va enregistrer les dernières demandes de financement issues des conseils de quartier mi-novembre. Les factures devront être déposées sur ChorusPro avant mi-décembre.

Pour clore cette année, à nouveau dense en soutien aux projets des associations, il reste quelques demandes de soutien qui nécessitent des éclaircissements.

✚ Envierges en Vert

✓ **Bacs complémentaires pour la végétalisation de la rue**

Le conseil de quartier avait acté le principe de soutien budgétaire en juillet. Il avait demandé d'ajouter quelques précisions au cahier des charges, notamment pour une conformité avec les bacs réalisés par les services de la ville en 2019 dans le cadre du budget participatif (bacs sur pied, renforcement métallique). Vergers Urbains a proposé un nouveau devis de 7528€, celui des services de la Mairie étant de 10300€ pour une installation pas avant le mois de mars. La question de la qualité du bois utilisé pour les jardinières a également été posée. Vergers Urbains proposent du douglas. Les bacs actuels sont en chataigniers. L'emplacement choisi pour l'installation des jardinières au niveau du 22 de la rue correspond à des places de stationnement payantes. Cela n'altérerait pas la place réservée aux personnes en situation d'handicap située au niveau du 24 et du 26.

*Le conseil de quartier a voté pour la proposition de Vergers Urbains par 9 voix contre 5 pour les bacs de la Mairie. L'argument n'a pas été le prix mais de favoriser l'activité d'une association.
Cet achat va être comptabilisé au budget d'investissement.*

✓ **Signalétique pour identifier la végétalisation citoyenne**

Un soutien de 500€ a été accordé pour la signalétique de la végétalisation réalisée par Envierges en Vert.
Envierges en Vert doit régulariser son devis et le transmettre avec le montant de 500€.

👉 Location de sono du Village Jourdain

Le conseil de quartier a voté en juillet un soutien pour la location d'une sonorisation pour la fête du Village Jourdain qu'elle organisa en septembre.

En septembre l'association Village Jourdain a organisé son festival et, dans l'urgence, a réglé le prestataire loueur de la sono.

Village Jourdain doit transmettre le devis à la Mairie à l'entête de l'association. Après réception du bon de commande, l'association pourra déposer sa facture sur la plateforme ChorusPro.

👉 Demain nos enfants : matériel audio-vidéo

En octobre le conseil de quartier a voté le soutien de 2280€ à l'association Demain nos enfants pour l'achat d'une caméra destinée à un projet documentaire.

Le matériel contenu dans le devis ne correspondait pas aux attentes de l'association, elle a demandé un autre devis qui s'avère plus élevé, soit pour une somme de 2842€.

Le conseil de quartier a accepté ce 2^e devis par 10 voix et 4 abstentions pour l'achat de cette caméra. Cet achat va être comptabilisé au budget d'investissement.

Comme tout matériel acheté par un conseil de quartier, il devra être mis à la disposition de tous les conseils de quartier de l'arrondissement. Le conseil de quartier va demander à l'association de transmettre la procédure d'emprunt de ce matériel.

👉 Les Canard'Z'ailés

En mai dernier, le conseil de quartier a apporté son soutien au projet de représentation théâtrale de l'association Canard'Z'ailés. La date et le lieu de la représentation n'ont pas encore été fixés. Pour pouvoir être soutenu, l'association devra transmettre ses informations avec le devis.

3. Vie de quartier

👉 Chauffard rue du Jourdain

Le samedi 1^{er} novembre dans l'après-midi une automobile poursuivie par un véhicule de police s'est engouffrée dans la rue du Jourdain, piétonnisée et rue aux enfants depuis cet été. L'automobile a renversé une personne dont heureusement les jours ne sont pas en danger. Bloqué en bas de la rue, le chauffard a abandonné le véhicule et s'est volatilisé.

Les riverain.es signalent que les barrières mises en place pour interdire l'accès aux véhicules sont fréquemment ouvertes, ce qui permet à des véhicules d'emprunter cette rue et de mettre en danger les piétons. La signalétique ne semble pas également adaptée pour alerter sur le dispositif piétonnisation.

La question de la gestion des barrières a été soulevées : sur leur ouverture, leur fermeture et quel est le bon dispositif pour à la fois sécuriser et permettre l'accès aux secours et aux riverain.es ?

👉 Plan de circulation

Le plan de circulation mis en place depuis mi-août dans le cadre d'Embellir votre quartier continue d'interpeller les riverain.es. L'augmentation de circulation rue du Transvaal et rue Piat génèrent des nuisances pour les riverain.es.

Ce sujet discuté en commission cadre de vie va faire l'objet d'un recueil d'améliorations à apporter pour apaiser le quartier et réduire les nuisances.

La commission va inviter les élus en charge du projet Embellir, Vincent Goulin (déplacement et végétalisation) et Michel Roger (voirie).

👉 Nuisances au Belvédère

En parallèle des nuisances liées à la circulation et des dégradations signalées lors de la commission cadre de vie d'octobre, les riverain.es s'inquiètent du mutisme de la Mairie quant aux nuisances sonores émises à partir du Belvédère les soirs et parfois les nuits, principalement l'été. Pour les riverain.es ces nuisances s'amplifient. Ils aimeraient qu'un dispositif de collecte automatique du niveau de bruit soit mis en place afin d'objectiver ces nuisances et permettre d'interpeller la Mairie. Le maintien des terrasses éphémères au-delà de la date limite est à nouveau signalé.

D'autre part, des participant.es à la réunion ont regretté l'occupation du Belvédère par le marché des artisans les week-ends d'avril à septembre. Cette occupation priverait le centre socio-culturel, les associations et les familles d'un espace pour réaliser des activités avec les habitant.es du quartier.

👉 Journal du conseil de quartier

La Mairie du 20^e impose la non-publication du journal durant la période de réserve électorale (septembre 2025 jusqu'au 2^e tour des élections municipales). Le conseil de quartier estime que sa publication n'entraîne aucun risque d'annulation de l'élection à la vue des différentes jurisprudences.

Pour appuyer la demande de publication du journal le conseil de quartier a voté un vœu en octobre qui est présenté au conseil d'arrondissement du 6 novembre.

Au cas où les élu.es de l'arrondissement ne soutiendraient pas ce vœu, le journal sera quand même réalisé et publié en numérique sur le blog.

4. Manufacture de Belleville

La Manufacture de Belleville a été inaugurée le 14 octobre. Quelques jours plus tôt, les Journées de l'artisanat avaient accueilli pour la première fois le point d'accueil de l'événement dans le local polyvalent de la Manufacture.

Le premier appel à candidature, lancé en juillet, a permis de sélectionner dix artisan.es qui intégreront la Manufacture à partir de mi-novembre : deux menuisiers, un duo de céramistes, un duo de mosaïste et céramiste, une ornemaniste, une joaillière métal, une brodeuse, un désigner créateur d'objets, une créatrice textile et des luthiers.

Le 13 novembre, le jury étudiera les dossiers de candidature du 2^e appel pour attribuer les onze derniers ateliers [les luthiers s'étant entre temps rétractés].

L'association de la Manufacture de Belleville se félicite de l'ouverture de la Manufacture, projet proposé par les habitant.es en 2015 afin de dynamiser l'activité artisanale et faisant écho à la forte mobilisation pour la sauvegarde de la métallerie du 48 rue Ramponeau. Elle regrette cependant que les métiers attendus

autour du bois, du verre, du métal et du cuir, ne soient pas suffisamment représentés parmi les candidatures. Mais la plupart des artisan.es qui exercent ces métiers ne s'autorisent pas à candidater, à la vue du prix des loyers [210€/m²/an hors charges et hors taxes], mais aussi des conditions d'entrée, qu'elles soient financières, avec les 9 mois de loyers d'avance demandés [auxquels s'ajoutent le coût de l'installation] ou techniques, sachant que certaines peuvent être des freins à leurs activités, notamment l'absence d'installation sécurisée pour l'utilisation du gaz, le manque d'espaces de stockage ou encore le flou total concernant les espaces de livraison et d'enlèvement des déchets encombrants.

Conscients de ces impératifs, des élu.es ont proposé d'entreprendre une action auprès de la Mairie de Paris pour que les prix soient mieux adaptés à la situation des artisan.es de fabrication et pour affirmer un réel engagement pour le maintien de l'activité au cœur de la ville.

L'association a présenté à la RIVP des artisans souffleurs de verre intéressés à reprendre la halle industrielle attenante, l'ex-métallerie Grésillon sans activité depuis mai 2024. La RIVP leur a proposé un loyer au prix du neuf et non de l'ancien. La halle ayant une superficie de 430m², le loyer serait exorbitant. Des discussions avec l'entreprise et le bailleur ont permis d'aménager des conditions plus acceptables au démarrage, mais à terme le prix convergera vers ceux pratiqués pour les locaux neufs. L'entreprise doit entretemps résoudre d'importantes difficultés, comme l'augmentation de la puissance électrique et la réinstallation du gaz, nécessaires à leur activité.

L'association de la Manufacture candidate auprès de la RIVP pour gérer et animer le local polyvalent du rez-de-chaussée. Cet espace, voulu par les habitant.es dans le projet initial, doit être un lieu actif dans la dynamique à créer pour maintenir l'activité au cœur de la ville mais aussi pour garantir l'ouverture de la Manufacture sur le quartier.

L'association présentera son projet à la RIVP à la fin du mois de novembre.

5. Calendrier à venir

6/11 (19h) - Conseil de quartier - Ayyem Zamen
6/11 (19h) - Conseil d'arrondissement 20e
8/11 (14h30) - Atelier Amendes discriminatoires - Les Marmoulins
10/11 (19h) - Commission communication - Mozami
13/11 (16h) - Manufacture - Jury 2e session - Mairie du 20e
13/11 (19h) - CAS20e - Film " Le vrai coût de notre alimentation " - Toutela
15/11 (12h-14h) - CAS20e - Conférence " Violence en cuisine " - La Flèche d'or
15/11 (19h30-22h) - Festival Alimenterre : « Transmettre » - Le Dorothy
16/11 (11h-19h) - CAS20e - Anniversaire : La Flèche d'or
18/11 (18h30) - CAS20e : Pinçon-Charlot " Les riches contre la planète " - Altripasti
18/11 (19h) - Commission culture - Ayyem Zamen
18-21/11 - Conseil de Paris
20/11 (19h) - Commission cadre de vie - Archipélia
22/11 (10h) - Observatoire de la Démocratie Locale : Citoyenneté culturelle - Mairie
24/11 (18h30) - Rencontre citoyenne avec la Police Municipale - Hôtel de Ville
27/11 (19h30) - Septembre indien : bilan - Crypte église Ménilmontant
4/12 (19h) - Conseil de quartier - Ayyem Zamen
4/12 (19h) - Conseil d'arrondissement 20e
8/12 (19h) - Commission communication - Mozami
9/12 (19h) - Commission culture - Ayyem Zamen
16-19/12 - Conseil de Paris
18/12 (19h) - Commission cadre de vie - Archipélia